



Le pourcentage qu'un agent doit demander sur une transaction

Par **mariejogo**, le **16/04/2008** à **20:10**

Bonjour, nous avons fait affaire avec un courtier qui nous avait dit être capable de trouver un financement de 225 000.00\$. A la fin, il nous a trouvé que 205 000.00\$ nous promettant de nous trouver le reste de la somme par après. Il nous a demandé 3% de la somme. Par après, il dit nous trouver une marge de crédit de 240 000.00\$, donc un refinancement, a la banque TD et nous demande une cote de 3% encore. Nous estimons qu'il n'a pas fait ce qu'il nous avait promis du début. Alors sommes-nous tenus de lui verser cette somme supplémentaire, tenant compte qu'il a déjà été payé auparavant et que ce n'est que la finalisation de son contrat avec nous...???

Merci de votre conseil

Marie-Josée Guy
450 325 0985